

NOVEMBRE 1974

C.D.S. INFO N°18

FEUILLE DE LIAISON BIMESTRIELLE DU

COMITE DEPARTEMENTAL
DE SPELEOLOGIE DU JURA

43, rue du Théâtre
39800 POLIGNY

Voici trois ans que j'ai créé cette
circulaire bimestrielle "CDS INFO".
Depuis, j'ai assuré la rédaction de 13
numéros, jusqu'à celui-ci, qui sera le
dernier dont j'assumerai la publication.

Mes activités professionnelles et
spéléologiques, ainsi que le souci de
laisser la place à d'autres, plus dyna-
miques ou plus compétents, me poussent
en effet à ne pas renouveler ma candi-
dature à la présidence du Comité en 1975.

Je fais le vœu que la "génération
montante" sache prolonger le travail que
nous avons amorcé au sein du C.D.S., en
particulier la diffusion de "CDS INFO".

Le Président,
J.C. FRACHON

REUNION DU COMITE - 12 octobre 1974 (Salins-les-Bains) :

Présents : Bureau : MM. FRACHON, LE PENNEC, FAVIN.
Clubs : GRS Ainthod (4) - SC Jura (2) -
GRS Poligny (3) - SC Salins (3) -
SC San Claudien (4).

Excusé : MATHON (trésorier)

Ordre du Jour : Le Président donne un C.R. de la réunion du
Conseil National FFS (Paris, 6 octobre), notamment des informa-
tions sur la réforme des stages de l'Ecole Française de Spé-
leologie. Puis il fournit des informations sur le Comité Régional FFS
"Bourgogne Franche-Comté".

Enfin sont abordés les problèmes propres au CDS :

- effectifs (11 clubs, dont 9 affiliés à la FFS)
- finances (subvention J & S de 2.000 F en 1974)
- programme d'activités : protection des cavernes, matériel, stages, secours, publications, spéléo de loisirs

Deux groupes de travail sont constitués :
- concours photo
- sélection des
cavités pour l'initiation à la spéléo, et la spéléo "corrosive
nelle".

PROCHAINES REUNIONS DU C.D.S. :

* Samedi 30 novembre 1974 (à partir de 14 h 30) :

réunion du Bureau CDS, au local du Spéléo-Club San Claudien
1, place Louis XI ("La Grenade")
39200 SAINT-CLAUDE

* Dimanche 12 janvier 1975 (à partir de 10 h) :

Assemblée Générale annuelle du C.D.S. à Poligny (des convo-
cations seront diffusées). RESERVEZ CETTE DATE.
VENEZ NOMBREUX.

APPEL DE CANDIDATURES :

* L'Assemblée Générale ordinaire du C.D.S. se tiendra le 12 janvier 1975 à Poligny.
 * Comme chaque année, il sera procédé à l'élection du Bureau Directeur.

Les candidatures peuvent être adressées dès maintenant à
 J.C. FRACHON - 43, rue du Théâtre - 39800 POLIGNY

Date limite de dépôt : 15 décembre 1974.

Conditions à remplir :

- être âgé de 21 ans au 1.1.1975
- être membre d'un club adhérent C.D.S.
- être mandaté par son club
- être de nationalité française et jouir de ses droits civils et politiques

A noter que plusieurs membres du Bureau actuel ne renouveleront pas leurs candidatures : ils comptent sur les "jeunes" pour assurer la relève

* D'autre part, il sera procédé à la nomination des responsables des commissions spécialisées du C.D.S. :
 collections - Exposition - Fichier - Matériel - Protection des Cavernes - Publications - Stages.

Les candidats sont également invités à se faire connaître.
 Conditions à remplir : • être membre d'un club adhérent C.D.S.
 • avoir envie de "faire quelque chose".

BULLETIN ANNUEL DU C.D.S. (No 7-1975) :

Le Bulletin du C.D.S. n°7-1975 paraîtra vraisemblablement en février ou mars 1975.

Faites parvenir dès maintenant vos articles à J.C. FRACHON (43, rue du Théâtre - 39800 POLIGNY).

Date limite d'envoi des manuscrits : 31 décembre 1974.

SPELEO-SECOURS :

La Préfecture du Jura a édité, en août 1973, un fascicule contenant adresses et téléphones des équipes susceptibles d'intervenir en sauvetage souterrain dans le département. Le C.D.S. a diffusé, en janvier 1974, un premier rectificatif à ce plan de secours.

Afin d'effectuer une nouvelle mise à jour (à paraître en janvier 1975), G. MATHON, Conseiller Technique Départemental, (16, av. Clémenceau - 39500 TAVANX CITE) souhaite qu'on lui signale rapidement toutes modifications ou omissions constatées depuis janvier 1974.

UNE THESE SUR LES SECOURS SPELEO :

L. RITTER : "La médicalisation de secours en spéléologie - l'expérience de l'A.S.S. 31 S.A.M.U." (Thèse pour le Doctorat en Médecine - Toulouse - nov. 1973)

Ouvrage de 101 pages, faisant l'analyse d'une cinquantaine d'accidents en spéléologie, et en tirant des conclusions sur ce que doivent être les speleo-secours. L'auteur s'appuie sur l'exemple de l'Association Speleo-Secours de la Haute-Garonne, en s'inspirant de ses éléments "officiels" et en soulignant les imperfections.

Un document plus complet que tout ce qui l'a précédé (travaux de FENIES et de SARRANDE, et autres énumération de matériel)

ECHELLES SPELEO A VENDRE :

M. GUYON (39 - LADOYE sur SEILLE) vend 150 m d'échelles inox type "Tritons". Prix : 130 F les 10 m (information A. FAVIN)

COMPREND QUI VEUT :

Extrait d'une lettre reçue le 17 octobre 1974 de M. SCHAFFERIN, Délégué Ministériel de la Jeunesse et des Sports auprès de la Fédération Française de Spéléologie : "... aucun poste de Conseiller Technique Régional de Spéléologie n'a été créé dans l'Académie de Dijon ou de Besançon...".

G.R.S. CHAMPAGNOLE : CA REPART !...

Après plusieurs mois d'inaction, les spéléos champagnolais reprennent leurs explorations, notamment à la Rivière de la Châtelaine (Ney) qu'ils ont découverte en novembre 1972.

Adresse du responsable : Georges POLAK
12, rue Henri Prost
39300 - CHAMPAGNOLE

INFORMATION TRES "TERRE A TERRE" :

Le G.R.S. Polinois a entrepris une étude "pédologique" du bassin fermé de Besain, en collaboration avec l'ENITA de Dijon.

SEMINAIRES, CONGRES, COLLOQUES ET SIMPOSIUMS :

- * Le Comité Régional de Spéléo 'Bourgogne-Franche-Comté' a tenu une réunion à Besançon, le 19 octobre dernier. Participation, pour le Jura, de FAVIN, FRACHON, et ROSSIGNEUX.
- * La Sous-Commission "Bidouille" du S.C.J. se réunira le 31 novembre 1974 à la salle des fêtes de Longcochon (Jura).
- * Le G.R.S. Polinois organise un "colloque" sur le Plateau Lédanien, à Poligny, le 17 novembre 1974.

FOUILLES CLANDESTINES :

La Gendarmerie de Poligny enquête, depuis le 28 octobre, sur des fouilles clandestines exécutées dans la grotte de la Dame Verte (Buvilly). Rappelons l'Article 1 de la Loi du 27 septembre 1941 : "Nul ne peut effectuer, sur un terrain lui appartenant ou appartenant à autrui, des fouilles ou des sondages à l'effet de recherches de monuments ou d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'art ou l'archéologie, sans en avoir au préalable obtenu l'autorisation. La demande doit être adressée au Ministère des Affaires Culturelles...". L'Article 19 ajoute : "Quiconque aura sciemment enfreint les prescriptions de l'Article 1 ... sera puni d'une amende de 300 à 6.000 F (taux en vigueur en 1966)...".

HONORABLES CORRESPONDANTS :

Lors de la réunion du 19 octobre, le Comité Régional "Bourgogne-Franche-Comté" a ré-élu A. FAVIN comme "Correspondant Régional du Fichier F.F.S."

J.C. FRACHON a été élu "Correspondant Régional de l'Ecole Française de Spéléo", pour les académies de Dijon et Besançon.

LES PILES ELECTRIQUES :

Voici quelques données sur les piles électriques, que nous utilisons tous sous terre. Les chiffres proviennent d'essais comparatifs réalisés sur 1.120 piles par la revue "50 millions de consommateurs" en 1973.

Toute pile vendue dans le commerce doit (devrait !) fonctionner au moins pendant un laps de temps défini par les normes AFNOR en vigueur, soit :

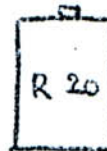
- Catégorie "R.20" (1,5 volt) "éclairage" : 11 h 50 après achat, et 9 h 28 après un an de stockage.
- Catégorie "3.R.12" (4,5 volts) "éclairage" : 3 h 40 après achat, et 2 h 56 après un an de stockage.

En fait, certaines marques ("Ray O Vac" par ex.) sont très en dessous de ces normes.

Nous avons retenu, ci-dessous, les 6 meilleurs types de piles, déterminés par les tests de "50 millions de consommateurs".

Les meilleures piles :

- CATEGORIE "R.20" (1,5 volt) :
 - * Leclanché "Bleue" : bonne qualité (durée moyenne 18 à 26 h) mais chère (1,20 Fr en 1973)
 - * Varta "232" : bonne qualité (durée moy. 21 à 24 h) mais chère (1,20 Fr en 1973)
 - * Mazda "S.T.1" : longévité acceptable (durée moy. 13 à 23 h) et peu chère (0,70 Fr en 1973)
- CATEGORIE "3.R.12" (4,5 volts) :
 - * Varta "2.200" : La meilleure de sa catégorie (1,19 Fr en 1973)
Durée moyenne : 7 à 8 h (neuve) et 6 à 6 h 45 (après un an de stockage)
 - * Leclanché "G.P.7" : bonne pile, mais plus chère que la précédente (2,00 Fr en 1973)
Durée moyenne : 7 à 7 h 45 (neuve) et 4 h 30 à 6 h 45 (après un an de stock.)
 - * Wonder "Batti" : Résultats satisfaisants, et peu chère (1,30 Fr en 1973)
Durée moyenne : 4 h 10 à 6 h (neuve) et 4 h 40 à 5 h 45 (après un an)



CONCOURS PHOTOGRAPHIQUE :

* Le Comité Départemental de Spéléologie du Jura organise un concours de photographies spéléologiques, doté de plusieurs prix.

* Conditions de participation :

Etre spéléologue, membre ou non du C.D.S. du Jura.
L'inscription est gratuite. Les membres du Jury ne sont pas autorisés à concourir.

* Modalités :

Les candidats doivent faire parvenir, avant le 31 décembre 1974, une ou plusieurs photographies (maximum 5 par candidat) en noir-et-blanc, format indifférent, à caractère spéléologique (paysage, action, etc...).

Les envois doivent se faire sous double enveloppe : la première, sans marque extérieure, sera placée dans une seconde portant au dos nom et adresse de l'expéditeur, et la mention "Concours photo".

L'ensemble sera adressé à J. C. FRACHON

43, rue du Théâtre

38000 - POLIGNY Tél. : 5.71

* Jury :

Le jury a été constitué lors de la réunion CDS du 12 octobre 1974. Il est composé de MM. FRACHON (Président du C.D.S.)

LE PENNEC (Vice-Président du C.D.S.)

MERMET

ROSSIGNEUX

TISSOT

* Prix :

1° prix : - un crédit de 100 Fr pour achat de matériel spéléologique ou photographique

- un agrandissement de la photo primée.

Le cliché paraîtra en couverture du "Bulletin du C.D.S. Jura" n°7-1975.

2° prix : - un crédit de 50 Fr pour achat de matériel.

- un agrandissement de la photo primée.

3° au 5° prix : - un agrandissement de la photo primée.

Un même candidat ne pourra cumuler plusieurs prix.

Le Jury se réserve le droit de ne pas attribuer tous les prix, si la qualité des photographies se révèle insuffisante.

* Résultats :

La délibération du Jury et la remise des prix se fera lors de l'Assemblée Générale du C.D.S., à Poligny, le 12 janvier 1975. Les résultats seront publiés dans la presse locale, et transmis individuellement aux lauréats.